



Pôle TRANSITION

Avril 2026

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

Schéma de Cohérence Territoriale

SCOT – Éléments clés

COMPÉTENCE :

→ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schéma de secteur



C'est quoi ?

- Document de **planification et d'urbanisme**
- Grandes orientations du territoire
- **Cohérence des politiques publiques** d'urbanisme
- Assure **l'équilibre entre protection et développement**



Ce n'est pas

- Un document qui délimite les zones constructibles ou inconstructibles,
- Un document qui a vocation à déterminer l'utilisation des sols à la parcelle.

La structure

- Un **syndicat mixte**
- **18 délégués** syndicaux (9 CCCPS / 9 CCVD)

SCOT – Éléments clés



5 dates clés

- 2015 : Définition du **périmètre** (CCCPS-CCVD)
- 2016 : Création de la **structure porteuse** – Ajout de la compétence SCOT et modification du nom du syndicat
- 2019 : **Débat sur le PADD** – Phase DOO - DAAC
- 2024 : Consultation PPA - **Enquête publique** – Approbation
- 19 février 2025 : **SCOT devient exécutoire**

9 Délégués syndicaux

- **Lien** entre la **Communauté de Communes** et le **SCOT**
- **Suivi des projets** et **évolution du SCOT**
- **Les instances :**
 - **Conseil Syndical** : 6 à 8 réunions chaque année
 - **Commissions thématiques** : 1 réunion par mois environ ; rythme de réunion variable en fonction des besoins et de l'actualité
 - **Bureau syndical** : réunion tous les 15 jours environ, pour traiter des décisions courantes



Rapport de présentation

- > Diagnostic du territoire (démographie, habitat, économie, environnement...),
- > Explique et justifie les choix,
- > Évalue les incidences environnementales du schéma.

PADD – Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- > Grandes orientations stratégiques du territoire : organisation de l'espace, développement économique, habitat, mobilités, environnement,
- > Vision partagée des élus, non opposable aux tiers.

DOO – Document d'Orientation et d'Objectifs

- > Pièce juridiquement opposable qui traduit le PADD en prescriptions concrètes (normes, objectifs chiffrés, conditions d'ouverture à l'urbanisation).
- > Les PLU doivent être compatibles avec le DOO.

DAACL – Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique

- > Conditions d'implantation des équipements commerciaux, artisanaux et logistiques.

Mise en œuvre du SCOT

- Délai de mise en conformité des PLU approuvés avant le SCOT exécutoire (19/02/2025)
 - ✓ **1 an** si procédure de modification suffit
 - ✓ **3 ans** si procédure de révision nécessaire

PLUi

- Transfert automatique de la compétence à l'interco
- Les communes peuvent délibérer contre ce transfert avant fin juin 2027
 - ✓ 25 % des communes
 - ✓ Représentant au moins 20 % de la population

Programme Local de l'Habitat 2024 - 2030

Qu'est ce qu'un PLH ?

COMPETENCES

→ Politique du logement et du cadre de vie

Élaboration et animation du PLH, programmes de résorption de l'habitat insalubre, OPAH ; soutien à la création de logements sociaux ; programme d'intérêt général (PIG)

→ Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

PLH en 4 points

- **Feuille de route** de la politique en matière d'**habitat**
- Élaboré pour 6 ans
- Fixe des objectifs et décline des **actions en matière de logement**
 - ✓ construction,
 - ✓ rénovation,
 - ✓ accès au logement,
 - ✓ lutte contre l'habitat indigne
 - ✓ précarité énergétique
- Prend en compte l'**ensemble de la chaîne résidentielle**
 - ✓ Hébergement
 - ✓ Logement adapté
 - ✓ Habitat social
 - ✓ Habitat privé
 - ✓ Accueil des gens du voyage

LES ENJEUX



Une offre de logements inadaptée à une population vieillissante et moins familiale

2,10 personnes par ménage

61% des résidences principales sous-occupées



Des parcours résidentiels contraints

62% des ménages éligibles au logement social

358 demandes de logements sociaux,

4,5 demandes pour 1 attribution en 2019

Des prix de l'immobilier décorrélés des capacités d'accèsion des ménages (330 000 € prix médian contre 250 000 € de budget pour 80% des ménages)

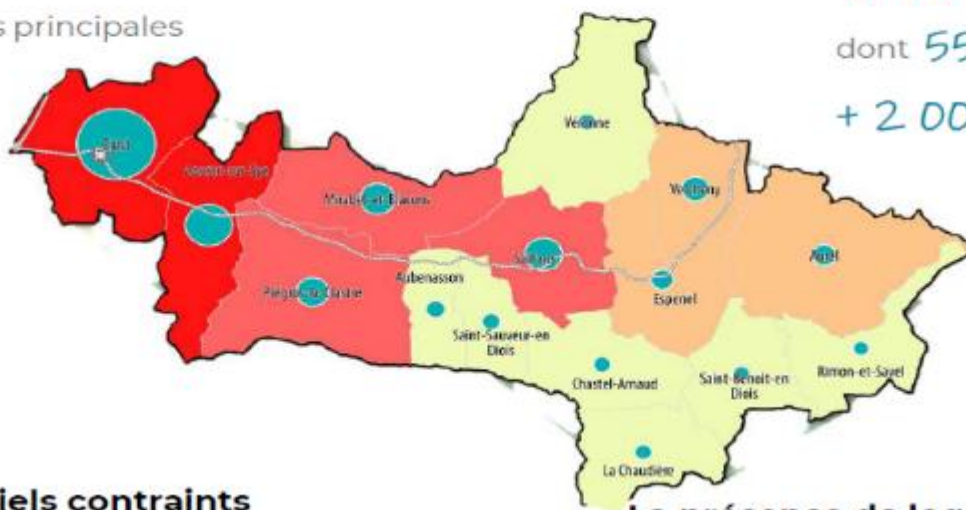


Une dynamisme démographique marquée

15 961 habitants en 2020

dont 55% à Crest

+ 2 000 habitants depuis 2008



La présence de logements anciens, peu confortables, énergivores

400 logements vacants répertoriés sur le territoire

337 logements privés potentiellement indignes

Les orientations et actions de la politique de l'habitat

Diversifier l'offre de logements et d'hébergement pour permettre le parcours résidentiel

Un territoire vivant à l'année pour population plurielle

- > Renforcer la **fonction résidentielle** du territoire
- > Accompagner le développement d'une **offre à cout maîtrisé**
- > Accompagner les jeunes et les publics en **mobilité professionnelle** dans leurs besoins de logements temporaires
- > Développer une **offre adaptée aux publics les plus fragiles** (handicap, insertion) et aux seniors
- > Répondre aux **besoins en sédentarisation des Gens du voyage**

Mobiliser et améliorer le parc existant et massifier la rénovation performante

Disposer d'un parc de logements confortable et sobre au coût maîtrisé et favorable à la santé des résidents

- > Poursuivre et renforcer les actions de **lutte contre la précarité énergétique**
- > Intervenir sur le **parc ancien indigne et dégradé**
- > Intervenir en faveur de l'**adaptation des logements** pour le maintien à domicile

Conduire une politique publique partenariale

Disposer d'une politique claire partagée et opérationnelle en faveur de l'habitat

- > Instances partenariales dédiées à l'habitat
- > **Suivre et évaluer** la politique de habitat

Document synthétique

Programme Local de l' Habitat 2024 - 2030



QU'EST-CE QU'UN PLH ?

Élaboré pour 6 ans, le Programme Local de l'Habitat (PLH) est la feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat. Il fixe des objectifs et définit les actions et les investissements en matière de logement : construction neuve et amélioration de l'habitat existant, accès au logement et lutte contre l'habitat indigne, précarité énergétique, etc. Il prend en compte l'ensemble de la chaîne résidentielle (hébergement, logement adapté, habitat social, privé, accueil des gens du voyage...) et les besoins des ménages aux différentes étapes de leur vie (étudiants, jeunes, familles, personnes âgées...)

Un document réalisé volontairement par la Communauté de communes

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans n'est pas soumise à obligation de réaliser un PLH, elle a donc porté cette démarche de manière volontaire. Ce document traduit et prend en compte d'autres schémas concernant le territoire, dont le SCOT de la vallée de la Drôme aval.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Une offre de logements inadéquate à une population vieillissante et moins familiale

- 2,10 personnes par ménage
- 61% des résidences principales sous-occupées

Une dynamique démographique nouvelle

- 15 961 habitants en 2020
- dont 55% à Crest
- + 2 000 habitants depuis 2008



Des parcours résidentiels contraints

- 62% des ménages éligibles au logement social
- 358 demandes de logements sociaux,
- 4,5 demandes pour 1 attribution en 2019

Des prix de l'immobilier décuplés de la capacité d'accueil des ménages (330 000 € prix médian contre 200 000 € de budget pour 60% des ménages)

La présence de logements anciens, peu confortables, énergivores

- 400 logements vacants répertoriés sur le territoire
- 337 logements privés potentiellement indignes

Programme Local de l' Habitat 2024 - 2030



Les PRIORITÉS stratégiques ATTENDUES

La production de 70 logements annuels pour la zone de la vallée de la Drôme aval, et le maintien de la capacité de 10 logements sociaux existants annuels pour les personnes à mobilité réduite.

Les MOYENS prévus À LA MISE EN ŒUVRE DU PLH

11 621 500 € sur 6 ans

Un budget prévisionnel pour la mise en œuvre des actions du PLH sera prochainement à prévoir pour l'actualiser en fonction des besoins et de la mise en place d'une stratégie financière.

Une légalisation interne défilée

Un pilotage par le service habitat de la communauté de communes (CC) équilibré sera mis en place en matière de compétence énergie / habitat du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPEH) mutualisés avec les communautés de communes voisines de Crest et Val de Drôme.



+ 0,9% par an

16 914 hab en 2020

Salaires -0,7%

Salaires réaj +1%



17 850 hab en 2025

La Crestois et le Pays de Saillans accueillent des ménages de moins en moins familiaux. Pour une partie des logements construits pendant les années de prospérité, les compétences techniques des ménages du territoire ont diminué de manière significative.





Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Siège social des bureaux - 26600 Crest-sur-Isère
Tél : +33 (0) 4 75 43 03 89 - info@ccdr.com

PLH - Les actions en cours

Actions lancées

- Convention avec l'association Solidarité HABITATS (cohabitation intergénérationnelle)
- Aides financières à la production de logements locatifs sociaux
- Aides financières à la sortie de vacance et à la sortie d'insalubrité
- Accompagnement à la rénovation et lutte contre la précarité énergétique

Actions prévues au budget 2026

- Création d'un **fonds d'investissement** dans le cadre de la **mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition** pour la création d'une offre de logements abordables en lien avec les communes et les partenaires
- **Aide à la rénovation des logements communaux** : actualisation de l'inventaire des logements communaux, collecte et campagne de DPE, accompagnement et ingénierie de la CCCPS
- Rénov



0,5 ETP
Chargée de mission

PLH – Aire des gens du voyage

L'Aire des Gens du Voyage (AGDV) de Crest accueille 12 familles sédentaires et une aire de ferrailage sur un terrain à la limite des communes de Crest et Eurre.

L'Aire est intégralement gérée en régie : Gestion technique et collecte de loyers par les agents de la CCCPS.

12 familles
60 habitants

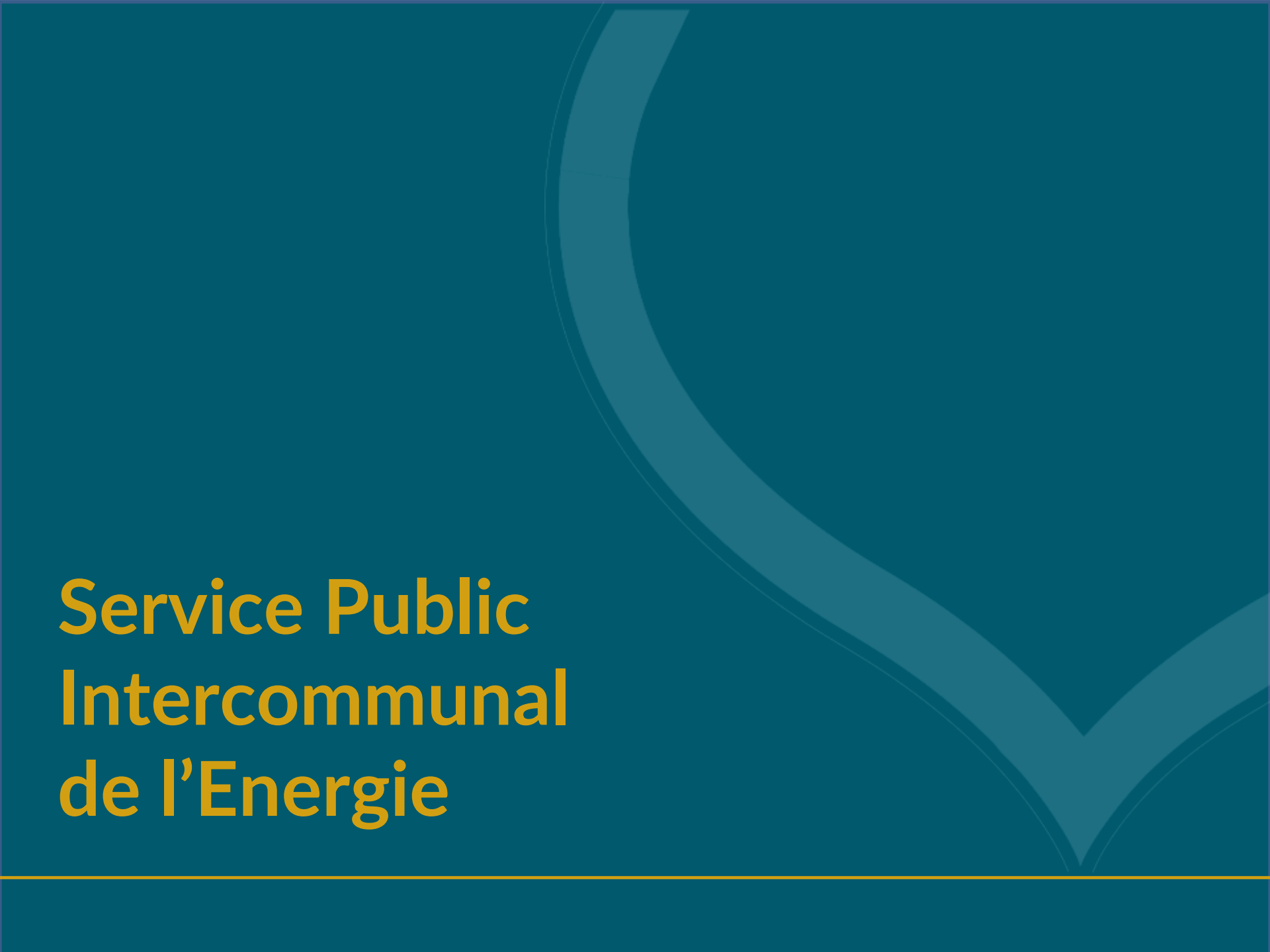
Suite incendie d'aout 2025:
Remise en état complète de
l'Aire de ferrailage en mars 2026

LES PROJETS EN COURS

Rénovation de l'Aire

Un projet de rénovation est en cours conformément au schéma départemental des ADGV de la Drôme. Estimatif 500 000€ HT



The background is a solid teal color. On the right side, there are several overlapping, curved, light-blue lines that create a sense of depth and movement, resembling a stylized 'V' or a series of concentric arcs.

Service Public Intercommunal de l'Énergie

Contexte – Service Energie

COMPETENCE

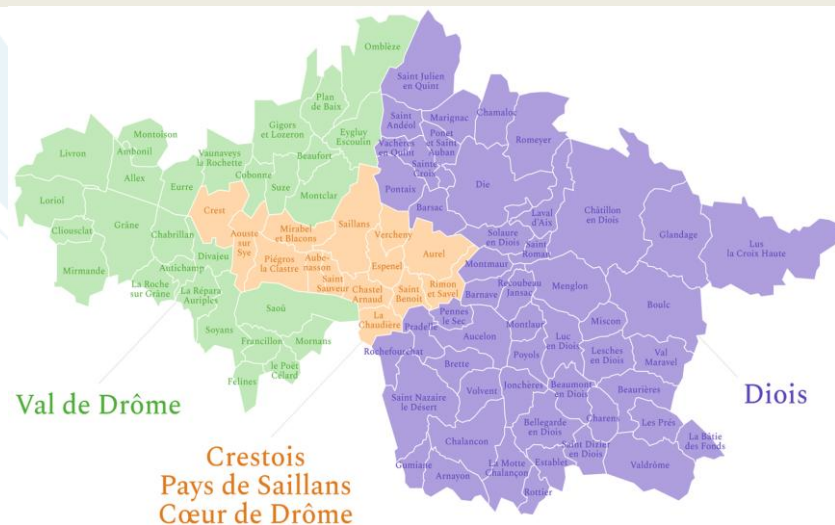
→ Protection et mise en valeur de l'environnement (schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)

Elaboration et mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable et aux énergies renouvelables (PCET ; économie d'énergie pour particuliers, entreprises, collectivités ; production d'ENR sur nos bâtiments, piste DFCI faisant l'objet d'une servitude de passage et d'aménagement à la demande et au profit de la CCCPS)



DOCUMENTS CADRE et CONVENTIONS PARTENARIALES

- ▶ **Le SDER** - Schéma Directeur des Energies Renouvelables
- ▶ **Conventions de partenariat CCCPS-CCVD-CCD**



AMBITION suivie :

>> Réduire la consommation d'énergie, émissions de polluants et facture d'énergie du territoire pour tous

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Présentation des services énergie

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Rachel Rossignol



Julien Coudert



Frédéric Sauvet



Coodination technique

Réduction des consommations

Rénovation de l'Habitat

Coordination :

Julien Bodennec - 1 ETP

Accompagnement des ménages

Fleur Junghen - 1 ETP
Jean-Marc Yel - 1 ETP
Samuel Le Barh - 1 ETP
Carnille Masse - 0.5 ETP
Fabien Cervera - 0.5 ETP
Romain Bérille - 0.5 ETP

Service logement économe

(lutte contre la précarité énergétique)

Stéphanie Rivoire - 1 ETP
Romain Bérille - 0.5 ETP

Accompagnement des copropriétés

Fabien Cervera - 0.5 ETP

Réseau des professionnels

Carnille Masse - 0.5 ETP



Rénovation du patrimoine des collectivités

Conseillers en énergie partagé

Thomas Spaak - 1 ETP
Nathan Château - 1 ETP



Production d'énergie renouvelable

Conseil et développement énergie renouvelable

Photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, méthanisation

Julien Mercier - 1 ETP
Guillaume Chiron - 1 ETP
Marc Terrail - 1 ETP



Bois, géothermie, solaire thermique

Emilie Pauze - 0.5 ETP



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



**Service Public de la
Rénovation de l'Habitat**

–

Service Logement Economique

SPRH – Enjeux et objectifs



PRINCIPAUX DOCUMENTS CADRE

- ▶ **SRADDET** - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- ▶ **PDALHP** - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- ▶ **SCOT** – Schéma de Cohérence Territorial
- ▶ **PLH** – Programme Local de l'Habitat
- ▶ **PLUS** – Plan Local d'Urbanisme
- ▶ Convention Pacte territorial 2025-2029 avec l'Anah

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

SPRH – Enjeux et objectifs

Parc logements

- > Population en croissance (+1%/an)
- > 50% des logements classés E à G
- > 8% des logements classés G
- > Parc de logements vacants à mobiliser

Energie

- > 55 M€ de facture d'énergie
- > ≈ 1 000 €/pers.
- > 16% de ménages en précarité énergétique

----- Objectifs

- *Territoire : 600 rénovations BBC*
- *Service : 500 accompagnements*
- *Lutter contre la précarité énergétique*

Adaptation des logements

- > Population : 28% de plus de 60 ans
- > Population : 9% de plus de 75

----- Objectifs

- *Maintien des personnes à domicile*
- *Pas d'objectif chiffré*

Insalubrité et indignité

- > Nombreuses situations d'habitat indigne
- > 8% de logements G

----- Objectifs

- *Santé / Qualité de l'air*
- *Pas d'objectif chiffré*

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Service Public de la Rénovation de l'Habitat

**CONSEILER et
ACCOMPAGNER**

Rénovation
logements privés

Economie d'énergie
Adaptation



**LUTTER CONTRE
LA PRECARITE
ENERGETIQUE**

Locataires
Propriétaires



**ACCOMPAGNER
les
PROFESSIONNELS**
du secteur



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

SPRH – Dispositifs et principaux résultats

Services proposés

- Rénovation des **logements individuels** – *En régie*
- Rénovation des **copropriétés** – *En régie*
- Lutte contre la **précarité énergétique** – *En régie*
- **Adaptation** des logements – *Soliha*
- **Auto rénovation accompagnée** - *Compagnons bâtisseurs*
- *Dispositif communal : Opah de Crest - Urbanis*



Coordination 1 ETP

Logements
individuels
5,3 ETP

Précarité
énergétique
1,5 ETP

Copropriétés
0,7 ETP

Professionnels
0,5 ETP

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Logements individuels - Travaux d'économie d'énergie (5,3 ETP)

- Premier contact par téléphone
- Si besoin : Visite à domicile (*env. 25% des accompagnements*)
- Accompagnement à la relecture des devis
- Accompagnement à la mobilisation des aides financières

→ Principaux résultats (2025)

- 486 nouveaux logements accompagnés dont 185 sur la CCCPS
- >5 M€ d'aides à percevoir sur le territoire (100 €/hab)
- >13,5 M€ de chiffre d'affaires pour les entreprises
- Augmentation significative des projets de rénovations globales

Avant travaux



Après travaux



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

[Lien vidéo de présentation du service](#)

Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Copropriétés (0,7 ETP)

- Accompagnement dans la durée
 - ✓ Lien avec le conseil syndical
 - ✓ Animation
 - ✓ Présence aux AG
 - ✓ Accompagnement au choix d'un auditeur / Moe



- Lien avec les acteurs
 - ✓ Syndic
 - ✓ Auditeurs
 - ✓ Maîtres d'œuvre

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Adaptation des logements au vieillissement



- Convention avec **Soliha Drôme**
- **Première visite gratuite**

→ 50 à 80 visites

→ 35 à 70 dossiers par an

Lutte contre l'habitat indigne (portage Département)

- Animation
- Détection
 - ✓ Locataires (hors parc social public)
 - ✓ Propriétaires occupants
- Accompagnement
- Relogement (si nécessaire)

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

→ 15 à 20 signalements par an

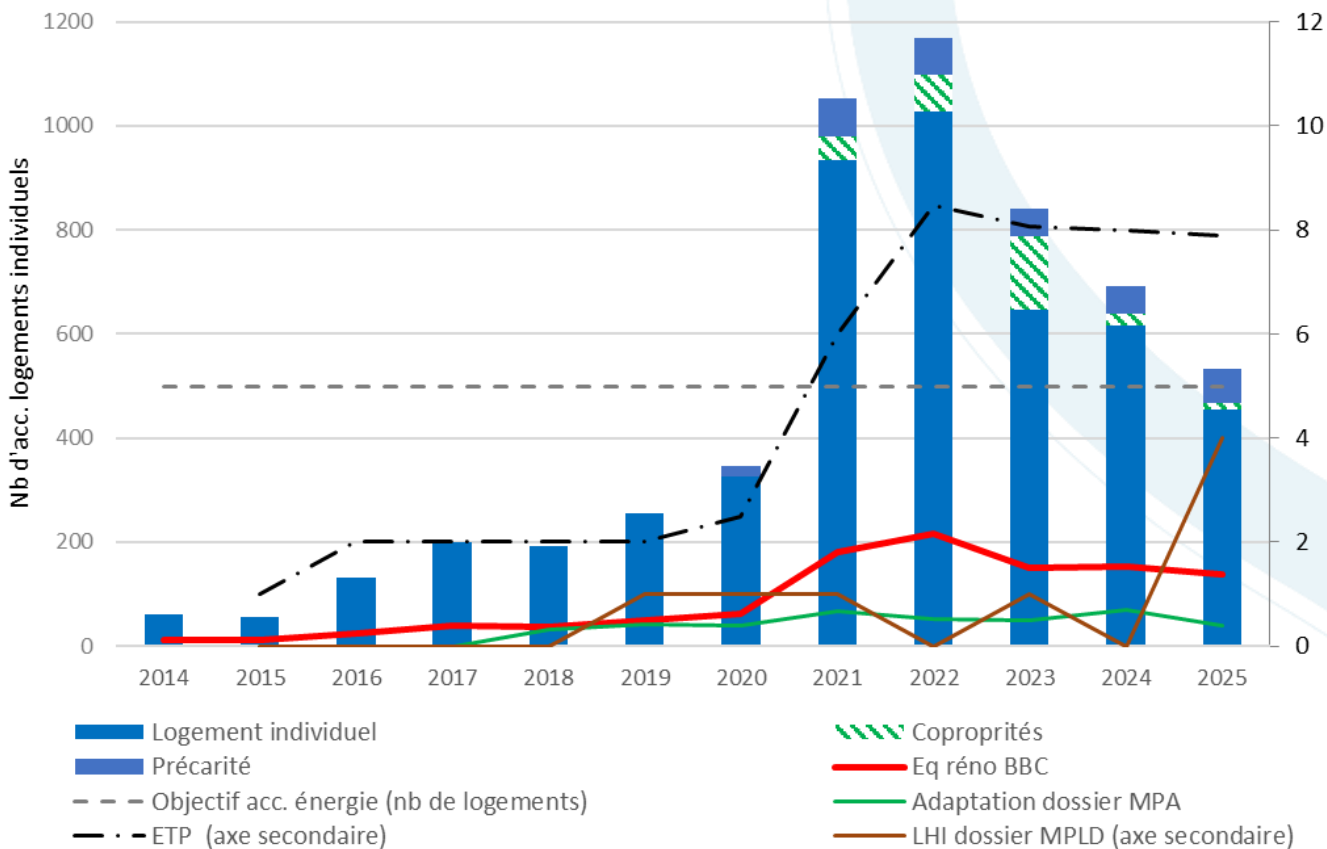
→ 30 à 40 dossiers suivis

→ 1 à 4 dossiers accompagnés
(aide MaPrime Logement
Décent)

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Service Public de la Rénovation de l'Habitat

En chiffres



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Conseillers énergie

Appui aux communes

Conseil aux collectivités

Principaux enjeux du parc public (communal et intercommunal)

- 115 bâtiments – 45 000 m²
- Consommation d'énergie : environ 4 700 MWh/an
- Facture d'énergie : environ 700 k€/an

Principaux enjeux du parc intercommunal

- 47 bâtiments – 14 100 m²
- Consommation d'énergie : environ 900 MWh/an
- Facture d'énergie : environ 200 k€/an

Graph

Conseiller en énergie

IDENTIFIER

le patrimoine, les consommations, les potentiels, les principales pistes d'économies

PROPOSER

un programme d'actions : efficace, pérenne et économiquement viable

ACCOMPAGNER

Les communes dans leurs travaux, de la réflexion initiale à la mise en œuvre

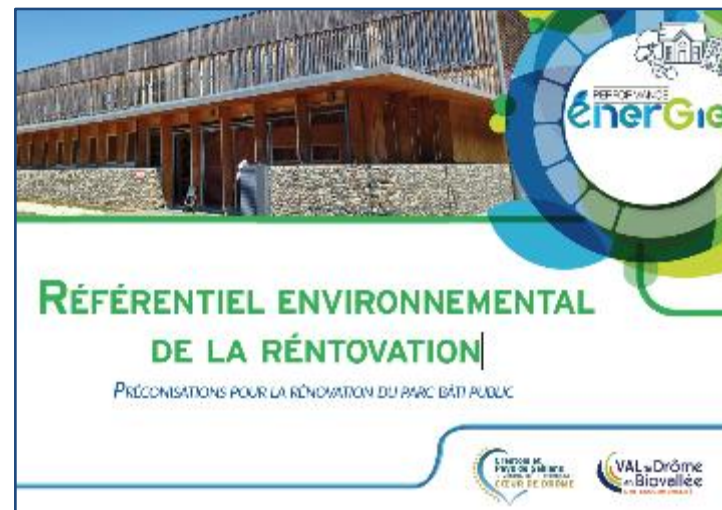


SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Conseiller en Energie

- **Référentiel environnemental de la rénovation**
 - ✓ Préconisations pour la rénovation publique
 - ✓ A destination des maîtres d'ouvrages publics
 - ✓ Appui à la décision pour les programmes de travaux
- **Catalogue des services**



Bilan énergétique communal

Bilan du patrimoine :

- consommations,
- factures énergétiques,
- émissions de CO2.

=> Aide à la planification des travaux

Appui à la rénovation / construction

- Pré-diagnostic,
- Préconisations de travaux,
- Appui à la recherche de subvention,
- Accompagnement tout le long du programme...
- ...puis sur la bonne utilisation des installations

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Energies renouvelables

Energies renouvelables



PLANIFIER

Schéma Directeur
des Energies
Renouvelables



REDUIRE LA FACTURE

Autoconsommation
Individuelle ou
collective



CONSEILER et ACCOMPAGNER

Photovoltaïques,
hydroélectrique et
éolien

Communes, interco
et professionnels



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Réalisations

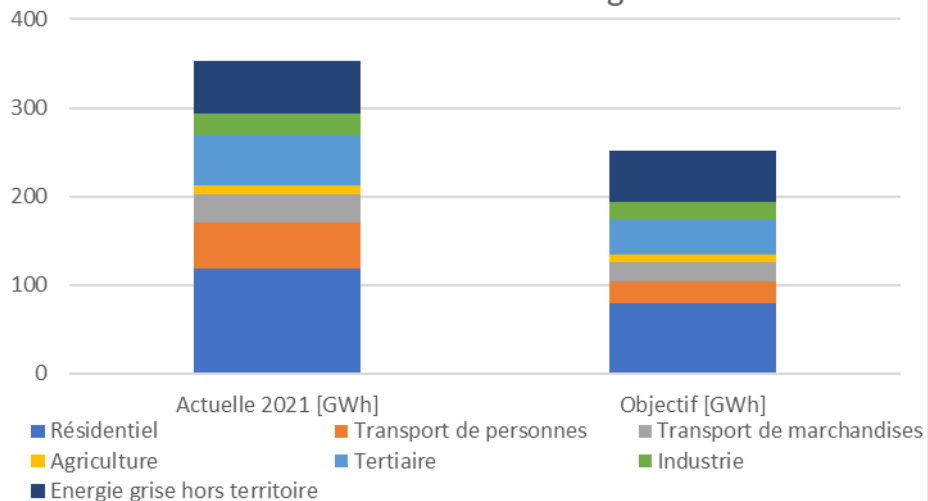
Schéma Directeur des Energies Renouvelables



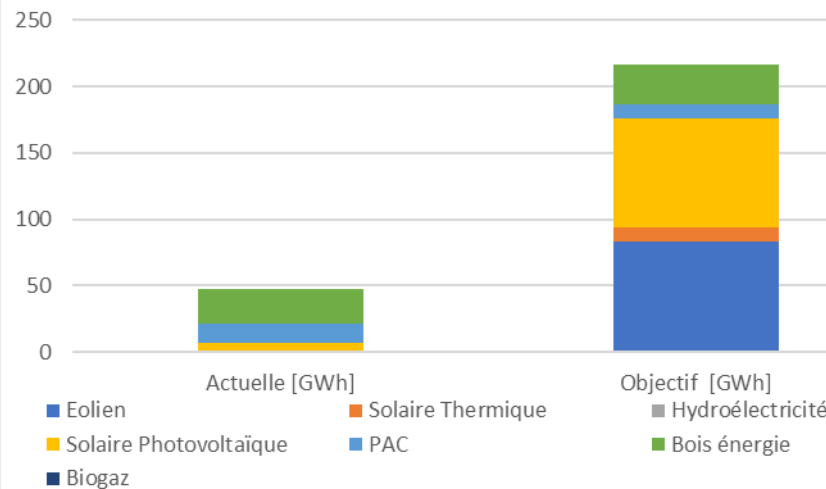
PLANIFIER

Schéma Directeur des Energies Renouvelables

Consommation d'énergie



Production d'énergie



Atelier Mix Énergétique CCCPS - Schéma Directeur des Energies Renouvelables

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Réalisations



CONSEILER et
ACCOMPAGNER
photovoltaïques,
hydroélectrique et
éolien.

REDUIRE LA
FACTURE
Autoconsommation
Individuelle ou
collective



Installation photovoltaïque 100kWc – Mairie de Mirabel et Blacons

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Chaleur renouvelable

Chaleur renouvelable

Financé par



FONDS CHALEUR
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Déclinaison territoriale du
Fonds chaleur de l'Ademe

OBJECTIF

Substituer de la
chaleur fossile
par de la
chaleur
renouvelable



AIDES FINANCIÈRES

Bois énergie,
solaire thermique,
géothermie &
réseau



CONSEILER et ACCOMPAGNER

Etudes
d'opportunité



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

**Pays
Diois**

aux Sources de la Drôme
Intercommunalité des communes du Diois



VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

Chaleur renouvelable



Solaire thermique et chaudière granulés -
copropriété Les jardins de Montmartel à Saillans

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

Accompagnements des collectivités en chiffres

CEP - Conseil économie d'énergie

- ✓ 12 communes accompagnées
- ✓ 35 bâtiments audités
- ✓ Lancement des bilans énergétiques des collectivités
 - 2 réalisés + MAJ
 - 2 en cours

Développement des énergies renouvelables

- ✓ 22 projets accompagnés
 - Puissance potentielle de 2 050 kWc
 - Production potentielle : 2 500 MWh/an
- ✓ 8 installations
 - Puissance : 878 kWc
 - Production annuelle 1 050 MWh/an
- ✓ 3 boucles d'autoconsommation en régie

Chaleur renouvelable – Bilan des 4 premières années

- ✓ 38 accompagnements
 - 19 analyses d'opportunité
 - 4 études de faisabilité
 - 16 projets financés (dont 1 étude)
 - 15 installations financées (publiques et privées)
- ✓ 772 432€ d'aide Ademe directe aux projets
- ✓ 1 356 MWh/an de chaleur fossile substitués en chaleur renouvelable

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Principales Réalisations CCCPS

Chaudières bois et rénovation

- ✓ Chaudières bois
 - Vestiaires Foot/Rugby Crest (2025)
 - Siège CCCPS (2025)
 - Soubeyran (2026)
- ✓ Régulation siège CCCPS
- ✓ Rénovations (tennis de table, toiture tchoupinets, logement piscine, Opalines, isolation algéco CCCPS)
- ✓ Relamping terrains tennis – Rif de blanc
- ✓ Confort d'été crèches et siège

Potentiel CCCPS identifié

- ✓ **Sites forts consommateurs au gaz :** *Bosquet, Boulodrome, Gymnase Chareyre, Stade de foot d'Aouste*
- ✓ Instrumentation et **régulation des installations**
- ✓ Isolation des ballons d'eau chaude sanitaire

Installations photovoltaïque – Budget SPIC

- ✓ 8 installations - 170 kWc - 169 MWh (2025)
- ✓ 23 k€ de vente d'énergie au réseau
- ✓ 7 k€ de vente d'énergie en autoconsommation (économie de 2 k€)
- ✓ Cofinancement de postes : 13 k€

Potentiel photovoltaïque CCCPS identifié

- ✓ Ombrières siège CCCPS - 36 kWc
- ✓ Ombrières parking foot Crest – 100 kWc
- ✓ Couverture tennis à Crest – 250 kWc



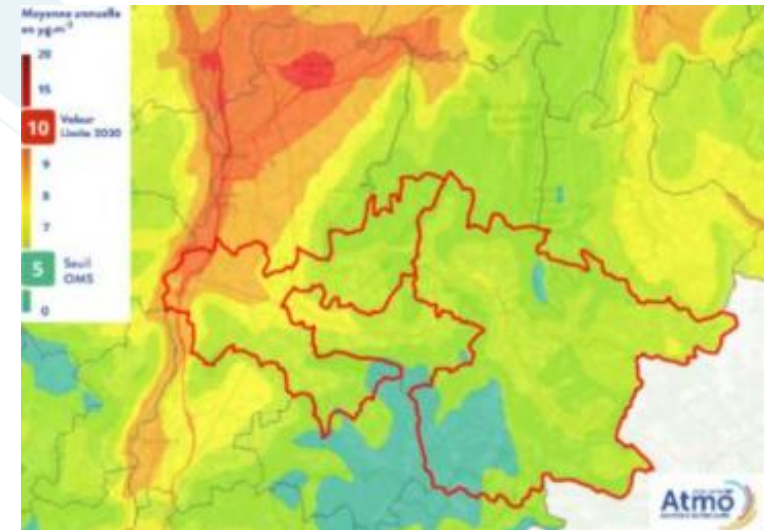
SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Chaleur renouvelable

Aact Air Fonds air bois

- Lauréat de l'appel à projet Aact Air (portage CCVD)
- **Etude en cours en vue de préfigurer la mise en place d'un fonds air bois**
 - ✓ Enquête téléphonique et en ligne
 - ✓ **Caractériser le parc de chauffage** au bois du territoire (âge, usage, etc.)
 - ✓ **Caractériser les usages** de chauffage et de brulage de déchets verts
 - ✓ Définir les **axes d'actions pertinents**
 - ✓ Proposer des scénarios visant à réduire la pollution liée au chauffage au bois (en grande partie due aux foyers ouverts et appareils d'avant 2005)



SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Agriculture et alimentation



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

Agriculture et alimentation



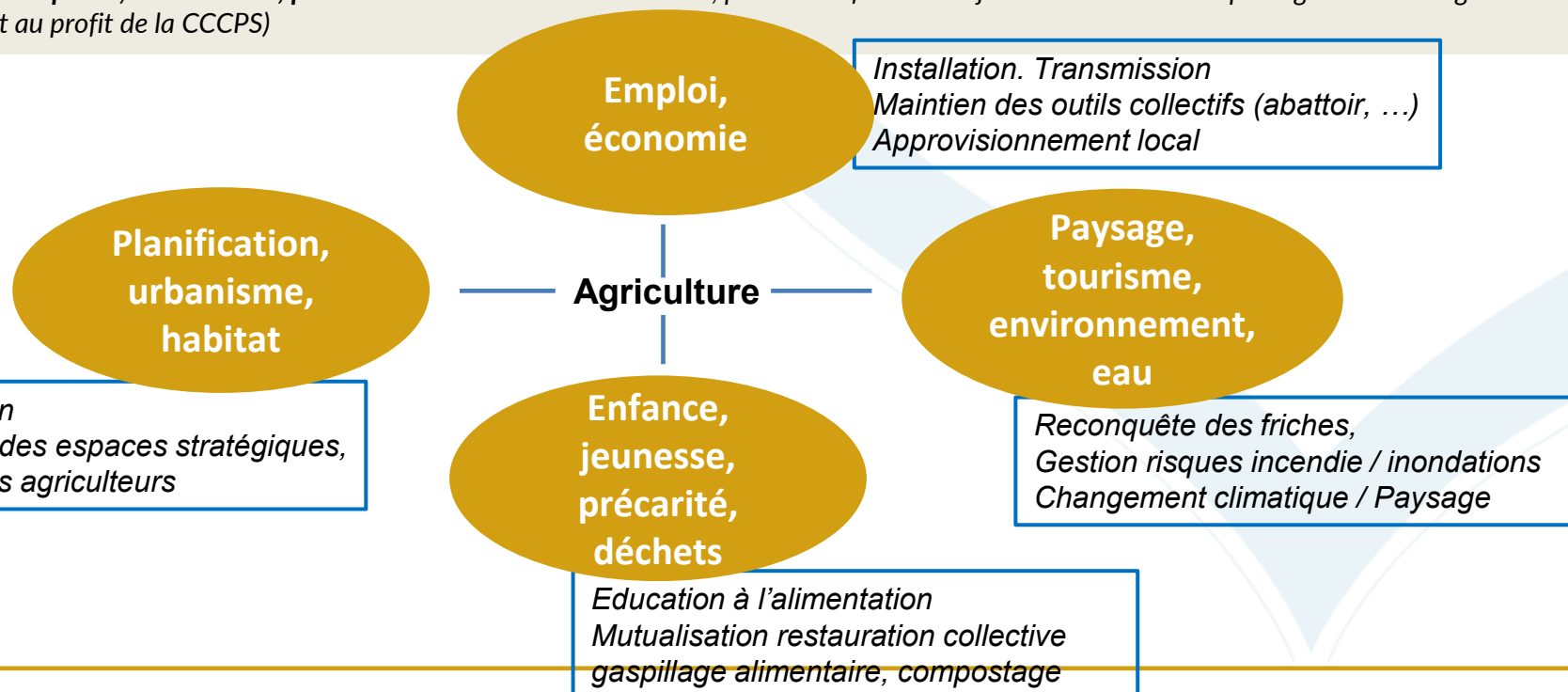
Agriculture et alimentation : thématiques transversales

COMPETENCES

→ Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme)

→ Protection et mise en valeur de l'environnement (schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)

Elaboration et mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable et aux énergies renouvelables (PCET ; économie d'énergie pour particuliers, entreprises, collectivités ; production d'ENR sur nos bâtiments, piste DFCI faisant l'objet d'une servitude de passage et d'aménagement à la demande et au profit de la CCCPS)



Agriculture et alimentation : enjeux locaux

FONCIER INSTALLATION-TRANSMISSION

- > -21% d'exploitations en 10 ans (2010-2020)
- > 32% d'agriculteurs + de 55 ans (2020)

CHANGEMENT CLIMATIQUE/EAU/BIODIVERSITE

- > + 1/3 SAU irriguée entre 2010 et 2020 (11%)
- > Volumes max prélevables dans la Drôme pour l'agriculture atteints (SAGE)
- > 76% des producteurs inquiets du changement climatique et 71% du manque d'eau

FILIERES EN CRISE

Vigne, PPAM, petits ruminants

- > 57% des exploitations sont dépendantes des filières PPAM et viticoles
- > 46% de la valeur théorique de la production : viticulture
- > -30% cheptel entre 2010 et 2020

PRECARITE ALIMENTAIRE

- > 7 communes/14 avec un risque élevé
- > Disparités d'accès (Ouest / est).
- > + 20% de bénéficiaires de l'aide alimentaire entre 2024 et 2025 à Crest.

RGa 2020 :
4000 Ha SAU
139 exploitations
43% fermes bio
1053 actifs pour
291 ETP

DECONNEXION AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

- > Seule 35% de la production locale disponible est à la consommation sur le territoire.
- > 78% des achats alimentaires en grande surface
- > 24% de l'empreinte carbone des français issus de l'alimentation
- > « Une seule santé » : humain - animal - environnement

Plan d'actions 2026-2031

- Adopté le 26.02.2026
- Actions à affiner et prioriser

- A** Maintenir le foncier agricole et un tissu dense d'exploitations à taille humaine
- B** Accompagner les filières emblématiques du territoire (viticulteur, petits ruminants, PPAM)
- C** Adapter les pratiques agricoles au changement climatique et lutter contre le déclin de la biodiversité
- D** Développer le réseau alimentaire local et augmenter la capacité nourricière du territoire
- E** Améliorer l'accès de tous les habitants du territoire à une alimentation choisie, suffisante et de qualité
➡ *Cuisine centrale*
- F** Mobiliser les acteurs autour du PAT : *gouvernance, formations, communication*

PAT, et maintenant

Actions en cours

- Diag foncier lancé - Sensibilisation des élus (sept. oct.)
- Financement agence de l'eau pour actions de sobriété et résilience
- Ça bouge dans ma cantine
- PPT
- Guide des producteurs locaux
- Etude filière viande

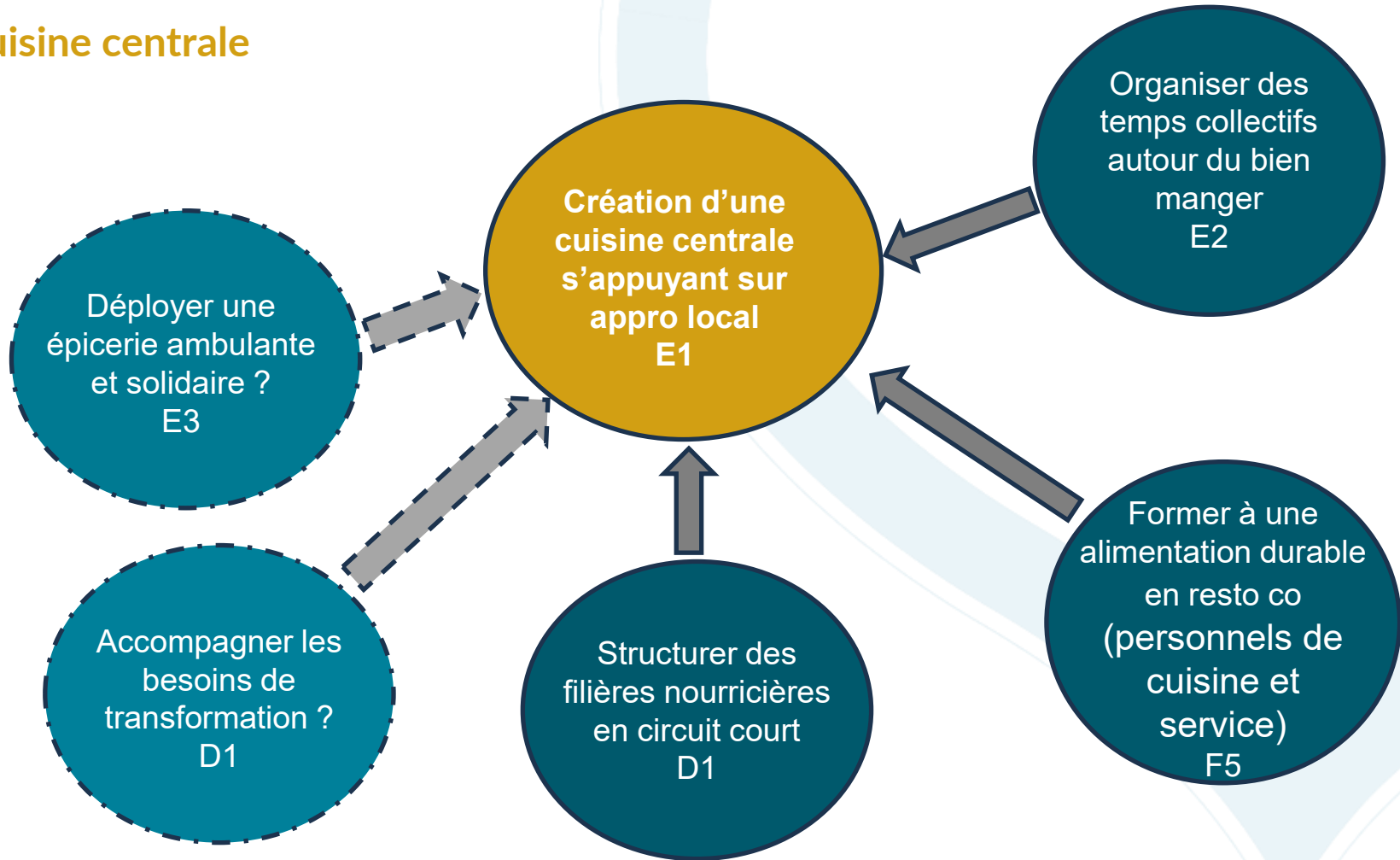
Prochaines échéances

- Candidature niveau 2 PAT
- Affiner et prioriser les actions du plan d'actions
- Accompagnement installation transmission



E_ Améliorer l'accès de tous les habitants du territoire à une alimentation choisie, suffisante et de qualité

Cuisine centrale



Projet de cuisine centrale

Zoom sur le projet de cuisine centrale

A la demande de l'ensemble des communes, **une étude sur l'opportunité et la faisabilité portant sur la mutualisation de services de restauration collective** a été réalisée.



Objectifs de l'étude : DIAGNOSTIC - OPPORTUNITE - FAISABILITE

- 1 Etat des lieux du fonctionnement de la restauration collective sur le territoire
Analyse du potentiel d'approvisionnement en s'appuyant sur le diagnostic du PAT
- ↓
- 2 Etudier différents scénarios de mutualisation d'un service de restauration collective
- ↓
- 3 Vérifier la faisabilité financière, juridique et technique d'une cuisine centrale

Les attentes

- Garantir des **repas de qualité**
- Favoriser l'**approvisionnement local**
- **Maîtriser la production** des repas et les coûts
- S'inscrire dans une logique de **système alimentaire territorial**
- Répondre à la **réglementation des crèches** concernant la fourniture de repas

Zoom sur le projet de cuisine centrale

Les principaux résultats du diagnostic et de l'étude d'opportunité

- ✓ **3 cibles identifiés**: scolaires, crèches et ALSH et établissement privé (IME de Fontlaure)
- ✓ Filière d'**approvisionnement local** à **structurer** et à sécuriser
- ✓ Outil de production à créer (pas d'outil de production existant)
- ✓ Objectif visé d'au moins **30 % de bio** et au moins 1 composante locale sur **5 composantes** du menu (*loi Egalim fixe la part du bio à 20 %*)

En chiffres

- 156 800 repas/an
- 1 100 repas/jour
→ dont les $\frac{3}{4}$ destinés aux écoles
- Prix de revient actuel :
3,64 à 4,46 €/repas

Zoom sur le projet de cuisine centrale

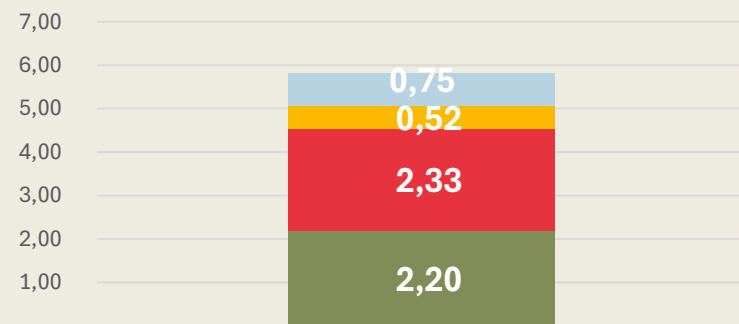
Les principales conclusions de l'étude faisabilité

- ✓ Exploitation **en régie** pressentie: maîtrise de la production et de l'approvisionnement
- ✓ Création d'un outil exploité sous forme de Groupement d'Intérêt Public (GIP) afin de vendre des repas à des tiers privés
- ✓ Un terrain d'environ 1200 m² serait nécessaire pour la construction du site dont un bâtiment de 400 m² : un terrain sur Vicat 2 est pressenti
- ✓ Un coût d'exploitation annuel estimé à près de 800 000 € et 1,3 MS d'euros HT en investissement environ

Un coût de repas à 5, 05 € + 0,75 € pour l'investissement

Décomposition du coût de revient d'un repas

■ Coût alimentaire ■ Coût personnel
■ Coût d'exploitation ■ Coût de l'investissement



Zoom sur le projet de cuisine centrale

Feuille de route prévisionnelle

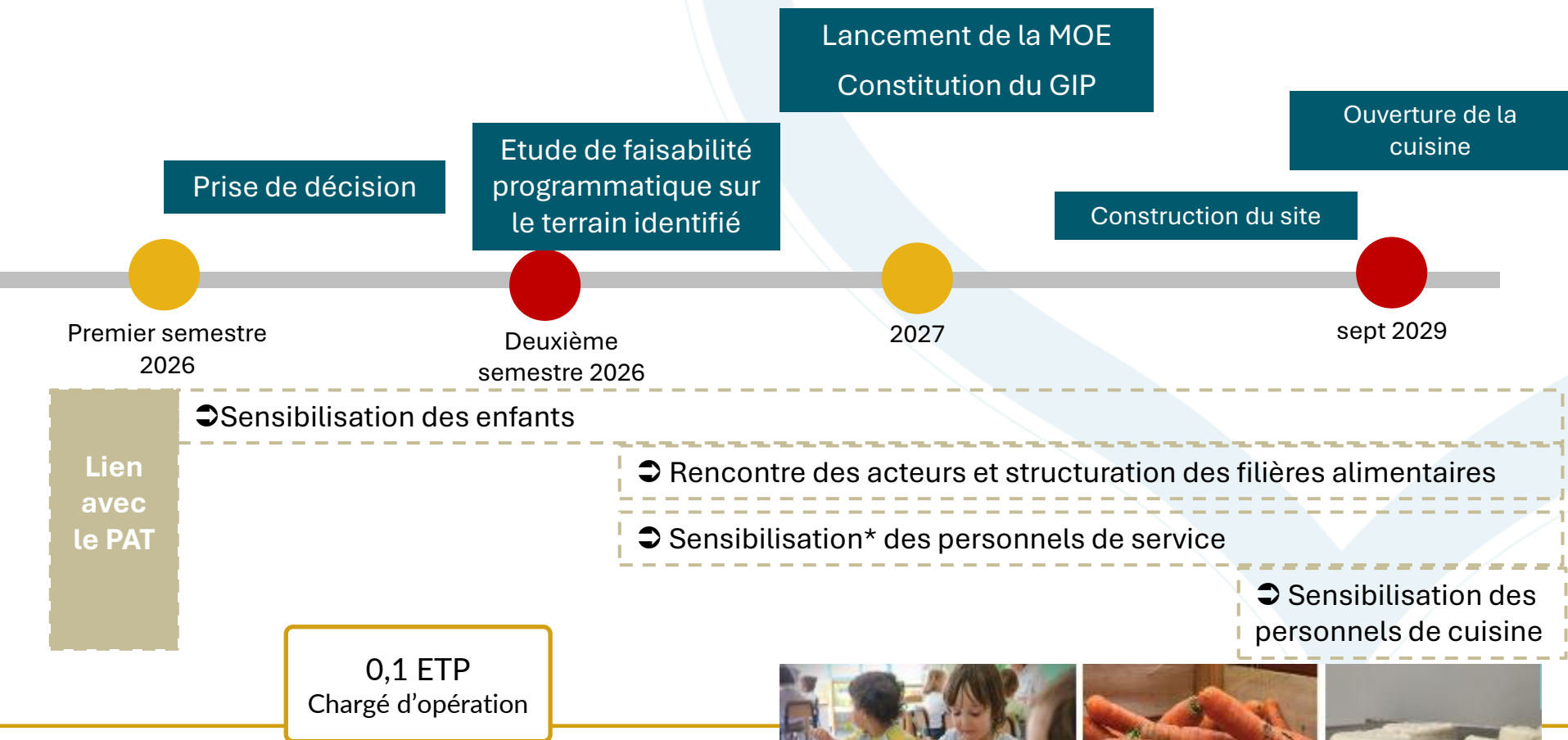


Schéma de sobriété

Schéma de sobriété

Réflexion pour la mise en œuvre d'un schéma de sobriété

- Principaux constats :
 - ✓ Finitude des ressources : ex. tension sur l'eau et sur le foncier (Loi ZAN).
 - ✓ Crise énergétique : fluctuation des prix et facture d'énergie du territoire en hausse.
 - ✓ Inadéquation besoins/ressources : ex. territoire importateur de denrées alimentaires
- Réflexion transversale et multithématique : *Habitat, urbanisme, eau, énergie, déchets, économie circulaire, mobilité, agriculture, services publics, etc.*
- Prochaines étapes :
 - ✓ Valider le lancement
 - ✓ Préciser les objectifs et le périmètre d'étude
 - ✓ État des lieux & gisements
 - ✓ Programme d'action & Gouvernance .
- Financement de l'Ademe (70%) acquis si lancement rapide